

LE RÔLE DE VICHY

# « Imaginer la mort de six millions de Juifs fut insupportable »

En 1945, il n'y a pas grand monde pour pleurer le sort des Juifs. En France, les procès Pétain et Laval catalysent l'ignorance et le déni. Il faudra 40 ans pour que la vérité soit établie et admise.

ENTRETIEN  
PASCAL MARTIN

**A**u sortir de la Seconde Guerre mondiale, tout le monde se fichait du sort des Juifs. » Ce témoignage, on l'a entendu maintes fois de la bouche d'enfants juifs cachés. Il a fallu plusieurs décennies pour que la réalité de la Shoah soit admise. C'est le résultat d'un long processus auquel l'historien français Laurent Joly consacre un ouvrage intitulé *Le savoir des victimes*.

**Pendant des décennies, en France, les crimes du nazisme contre les Juifs ont été minimisés au profit d'intérêts politiques et mémoriels puissants. On pense notamment à la manière dont les responsabilités du régime ont été minimisées, jusqu'à prétendre que loin d'avoir servi l'envahisseur, le maréchal Pétain et le chef du gouvernement Pierre Laval avaient tout fait pour protéger les Juifs...**

En 1945, quand la Haute Cour de justice juge le maréchal Pétain, ce sont d'autres crimes qu'on lui reproche, qui paraissent alors bien plus graves que la déportation des Juifs, comme sa condamnation du débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942. La question de l'antisémitisme et des déportations n'est pas totalement occultée, mais elle est considérée comme secondaire. Les rescapés d'Auschwitz qui voudraient témoigner au procès Pétain ne sont pas en mesure de le faire. L'un d'eux, Georges Wellers, qui deviendra bientôt un historien pionnier de la Shoah en France, renonce ainsi à sa démarche car il a le sentiment qu'on ne l'entendra pas. Puis, après les années d'épuration, viennent les lois d'amnistie (1951-1954). Le sentiment dominant est qu'il faut passer à autre chose.

**Cette « discrétion » ne doit-elle pas aussi au fait que l'antisémitisme dans la France de 1945 est encore bien vivace ?** Absolument. C'est un des legs les plus terribles de l'occupation. L'antisémitisme qui était très présent dans les années 30 chez les intellectuels et dans le monde politique – davantage que dans la société – n'a pas disparu en 1945. Imaginer que 6 millions de personnes ont été tuées, dont près de la moitié par le gaz, apparaît à l'époque inimaginable pour beaucoup. Que Pétain et les autorités de Vichy aient pu jouer un rôle dans ce génocide est insupportable. Toutefois, il faut préciser que le Centre de documentation juive contemporaine, créé dans la clandestinité en 1943, peu après la guerre, va se développer et publier de nombreux travaux en bénéficiant du soutien de républicains, d'anciens résistants, des radicaux-socialistes, des chrétiens... Ce n'est pas les Juifs d'un côté, la société française de l'autre.

**Après la guerre, ce Centre aura un rôle crucial, comme vous le démontrez dans votre livre. Des intellectuels juifs vont y documenter le génocide et les responsabilités de Vichy. Car il faut d'abord établir les faits avant de pointer les responsables...**

Ce travail sera fondamental. Cette école française qui étudie le génocide juif part

du principe que, pour être cru, il faut partir des archives, notamment celles de la Gestapo, miraculeusement préservées et retrouvées à la Libération. Les témoins, on peut ne pas les croire. Mais les archives, tout le monde peut les voir et juger du caractère irréfutable des preuves qu'elles constituent. On est ici dans une logique de justice : pour démontrer que l'on a raison, il faut amasser des preuves. Il y a donc un lien entre cette approche scientifique et la logique judiciaire.

**Quand placer le moment où, en France, il devient impossible de nier le génocide et la responsabilité de Vichy dans les persécutions faites aux Juifs ?**

Deux processus sont à distinguer. Le premier est la singularité du génocide des Juifs. La reconnaissance de celle-ci est assez précoce en France, notamment à travers certains grands intellectuels catholiques ou des romans marquants (ainsi le prix Goncourt d'André Schwarz-Bart, *Le dernier des Justes*, immense succès populaire en 1959). L'autre processus est celui de la reconnaissance de la politique de Vichy dans la déportation des Juifs. Il est beaucoup

plus compliqué car on touche à l'honneur national, à la responsabilité française. Ce processus est plus lent. Il commence dans les années 60 avec le best-seller de Claude Lévy et de Paul Tillard, *La grande rafle du Vel d'Hiv* – en 1942, la rafle du Vélodrome d'Hiver fut la plus grande opération organisée contre des Juifs en Europe de l'Ouest. Dans la presse nationale paraissent alors – on est en 1967 – des articles pointant les crimes de la France de Vichy, avec des plumes comme Jean-François Revel, Jean-Paul Sartre... Ce processus va conduire à un consensus qui, vers 1980, s'impose dans la sphère intellectuelle, historique, académique, médiatique. C'est ce qui incite Serge Klarsfeld à aller au-delà et à réclamer justice. D'où les affaires judiciaires qui ont marqué les années 1980-90 (l'affaire Bousquet, le procès Papon...).

**Ce que vous avez observé en France vaut-il pour d'autres pays occupés ? En Belgique, il a fallu 80 ans pour que les responsabilités de la SNCB dans la déportation des Juifs soient précisées. En Belgique, les autorités de l'époque ont fait preuve d'une forme de docilité. Il**

**Laurent Joly**

Laurent Joly est historien, directeur de recherche au CNRS. Outre *Le savoir des victimes*, il est l'auteur de *La rafle du Vel d'Hiv : Paris, juillet 1942* (Grasset) et, en collaboration avec Alice Mendelson, de l'ouvrage *Une jeunesse sous l'Occupation* (Grasset). P.M.A.



« Le savoir des victimes »  
LAURENT JOLY  
Grasset  
446 p.,  
25 euros

n'y a pas cette complicité de l'Etat incarnée par Vichy, soit un gouvernement qui collabore aux préparatifs des rafles, ordonne des arrestations, livre des Juifs non réclamés par les nazis, comme ceux de zone libre, ou des milliers d'enfants. Les charges ne sont pas comparables. J'ai l'impression que les secousses mémorielles se suivent dans les deux pays mais qu'en Belgique, elles sont atténuées. Les débats sur les responsabilités de Vichy dans les années 1980-90 ont été autrement puissants en France. François Mitterrand a fait l'objet d'attaques très virulentes. Il n'y a pas d'équivalent, même si l'on a assisté à des processus similaires : un certain silence dans l'après-guerre, le procès Eichmann (1961) qui a commencé à débloquent la parole, les demandes de justice qui se sont multipliées, les commissions pour rétablir la vérité sur les années noires... Il y a des parallèles, mais pas la même virulence.

**Aujourd'hui, le pétainisme n'est plus une réalité sociologique, comme vous l'écrivez. Mais l'antisémitisme n'est pas mort pour autant. On se souvient de déclarations de Jean-Luc Mélenchon**

**durant les dernières élections françaises qui ont pu être interprétées comme des attaques contre les Juifs. Y a-t-il un risque que ce que vous appelez le « savoir des victimes » soit revu, réinterprété, remis en cause ?**



*L'antisémitisme qui était très présent dans les années 30 chez les intellectuels et dans le monde politique n'a pas disparu en 1945*

”

Comme vous dites, les propos de Mélenchon doivent être interprétés. On y voit ou non de l'antisémitisme. Ce qui compte, c'est que l'antisémitisme, de nos jours, est illégal. Qui tient des propos antisémites est exclu du jeu politique. C'est un acquis positif de l'après-génocide. Il faut rester vigilant, mais cela ne doit pas nous faire oublier que d'autres guerres continuent, que d'autres victimes réclament justice. Après 1945, tous les éléments étaient réunis pour comprendre les responsabilités de Vichy dans la persécution des Juifs, et pourtant il a fallu du temps pour qu'une prise de conscience collective apparaisse. C'est aussi ce décalage que j'ai voulu montrer, car on peut le transposer à plein d'autres situations.

**Ce « savoir des victimes » comporte-t-il encore des zones d'ombre qu'il importe d'explorer rapidement pour éviter que les faussaires et les conspirationnistes ne s'engouffrent dans la brèche ? Faut-il d'autres Serge Klarsfeld pour lancer d'autres combats ?**

Ce qu'a accompli Serge Klarsfeld constitue un modèle. Il ne suffit pas de parler au nom des victimes et d'avoir raison pour obtenir gain de cause et changer la conscience publique. Il faut aussi un travail acharné, une éthique de la recherche, qui implique par exemple d'accepter que des faits n'aillent pas dans le sens de la cause que l'on défend, fût-elle juste. Et puis, il faut être capable de parler au plus grand nombre, de relier sa cause particulière à des valeurs universelles. Klarsfeld voulait le procès de la politique antijuive de Vichy, mais il précisait toujours que si tant de Juifs ont survécu en France (les trois quarts), c'est grâce à la société française. C'est ce que dit le discours de Chirac en 1995 : la France « n'est pas un pays antisémite », il y a aussi des justes. Une telle vision permet de faire consensus dans une société. C'est aussi une leçon que nous ont apportée les historiens qui ont aidé à faire la lumière sur le rôle de Vichy dans le génocide.

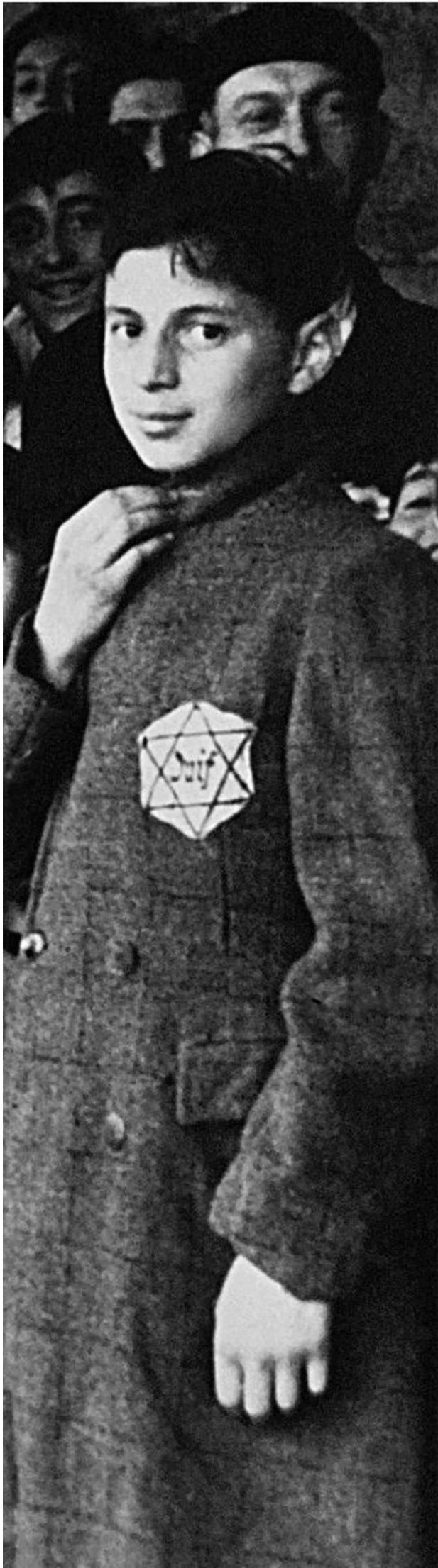


Photo prise en 1942 montrant des déportés juifs dans le camp de transit de Drancy, leur dernière étape avant les camps de concentration allemands. © AFP.